

Compte-rendu réunion
Equipe Technique Régionale Développement (ETR-D)
Mardi 12 mai 2020

Réunion en visio conférence

Présents :

01 : Antoine CHARBONNET(ACH)
03 : Marie BURCKEL (MBU)
26/07 : Sylvain SPEL (SSP) et Alexia PERAUD (APE)
38 : Etienne GAILLY (EGA)
63 : Judicaël RELIER (JRE)
69 : Valentin REMY (VRE)
73 : Frédéric CHATEAU (FCH)
74 : Stéphanie CLOAREC (SCO)
FFBaD : Philippe GEORJON (PGE)
Ligue : Thomas CHAMPION (TCH)

Ordre du jour

- 1) **Plan de féminisation**
- 2) **Réflexions préparation projet régional 2020-2024**
- 3) **Point d'info sur l'expérimentation du label « Mon club et moi »**

Début de la réunion : 9h15

La réunion commence par un tour de table car l'équipe accueille Marie BURCKEL, salariée du club de Moulins et qui a des missions de développement pour le comité 03. De même Stéphanie CLOAREC, salariée du comité 74 sur des missions techniques participe également à cette réunion.

1- Plan de féminisation

Avant d'engager une réflexion de fond, il conviendra de mener une enquête auprès des licenciées féminines de la ligue, et d'analyser ces retours.

Cependant TCH lance le débat en faisant le tour des autres comités sur les actions spécifiques déjà existantes à destination des femmes.

01 : sur le bassin sud-ouest du département 4 clubs organisent un créneau féminin commun 1 fois/mois.

Un autre club organise des mini stages le samedi matin pendant les vacances scolaires. Des thèmes spécifiques sont mis en place comme le double dame ou le mixte.

Enfin, il y a eu des initiatives sur la journée de la femme avec des opérations « Amène ta copine »

74 : par le passé, il y avait des stages féminins avec nuitées (3 jours) mais cela a basculé sur des actions en soirées, qui permettent de mobiliser plus facilement les participantes. Créneaux de 1h30 à 2h – 6 dates pour les joueuses D, R et plus – 4 dates pour les joueuses NC et P.

2019-20, le comité est passé à 10 dates pour les classées sur 3 lieux différents et compte environ 16 à 20 participantes sur le regroupement compétitrices et entre 12 et 15 sur l'autre. Les joueuses proviennent de 60% des clubs.

Ajouter à cela, organisation de soirées « open girls » sur un créneau de 3h et ouvert à tous les classements.

63 : 3 clubs organisent des stages féminins (Chatel, VDD et Vic-le-Comte qui a dû refuser du monde)

26/07 : SSP évoque une expérience qu'il a menée au BCHT où il a encadré un créneau réservé aux femmes sur le premier trimestre. Ainsi les femmes qui débutaient l'activité se sentaient plus en confiance sans aucun jugement de joueur plus aguerris. Le climat était sécurisant.

PGE pose la question sur les objectifs poursuivis. Que souhaitent les élus de la ligue ?

- Recruter ou fidéliser ?
- Veut-on plus de compétitrices ?
- Souhaite-t-on augmenter le niveau de jeu des compétitrices ?
- ...

TCH fera préciser aux élus la commande. Mais comme suggéré par C. PRAT, il apparaît aussi que les objectifs seront liés au résultat de l'enquête menée auprès des licenciées.

Pour bien comprendre, TCH pose la question de l'intérêt et du fonctionnement de ces créneaux spécifiques.

SCO relate le besoin des joueuses débutantes d'acquérir les bases pour jouer. Il convient d'être à leur écoute. Elles se sentent vite dépassées sur un créneau classique.

Sur le contenu, SCO donne quelques détails :

- Pour les joueuses classées, SCO aborde des contenus spécifiques au simple dame et notamment des trajectoires spécifiques rarement travaillées. La logique de grand terrain est également abordée. Idem sur le double dame et le travail de la joueuse en mixte. Enfin, ces regroupements permettent la constitution de groupes homogènes, chose très difficile à l'échelle d'un club.

L'aspect social est important.

ACH confirme ce besoin de créer un climat sécurisant pour le public débutant.



A l'échelle d'un club, il est compliqué de réunir suffisamment de femmes du même niveau.

L'idée de regroupement par bassin (20' de route maximum entre les clubs), quand c'est possible, est extrêmement intéressante.

La demande de vrais contenus spécifiques est réelle.

L'idée de la temporalité est à creuser. Faire des créneaux spécifiques sur le premier trimestre.

L'idée de label est évoquée parmi d'autres actions possibles.

S'il conviendrait déjà d'évaluer les labels existants, le label possède une vertu :

La mise en lumière d'un public ou d'une problématique (minibad ou fidélisation par exemple)

FCH craint la dispersion avec la multiplication des labels comme le tennis de table et ses 11 labels. Il prônerait une démarche de sensibilisation d'abord.

APE évoque de commencer peut-être par des appels à projets. EGA évoque lui l'idée de s'appuyer sur le label « Mon club et moi ».

Pour ACH et PGE, chaque club est différent et possède sa ou ses spécificités. Un label donne ainsi l'occasion à un club de se valoriser sur tel ou champ.

ACH trouve logique qu'à chaque axe majeur du projet de ligue corresponde un label :

- Minibad
- Fidélisation
- Et donc féminisation



Afin de formaliser le brainstorming général, TCH propose de créer un tableau partagé pour recenser les actions déjà mises en place et ce qui pourrait se faire à plusieurs échelons (club, comité et ligue)

Retour des idées sur le document avant le 3 juin 2020

Travail à venir :

- Recueil et analyse des statistiques sur les femmes (joueuses, dirigeantes, officielles et encadrantes)
- Création d'un questionnaire à envoyer aux licenciées.

PAUSE 11h – 11h30

2- Réflexions projet régional 2020-2024

Les élus de la ligue ont entamé en février une consultation des comités départementaux sur le futur projet de la ligue. Ils ont identifié 5 grandes thématiques sur lesquelles ils souhaitent recueillir des retours sur ce qui apparaît important pour les comités.

Les 5 thématiques sont :

JEUNES FORMATION EMPLOI PRATIQUE POUR TOUS EQUIPEMENTS

La consultation de l'ETR-D paraissait naturelle.

JEUNES

Compétitions

- Comment augmenter le taux de compétiteurs chez les jeunes ?

La rencontre sportive dans le prolongement de la séance hebdomadaire encadrée donne du sens à la pratique.

Afin que le jeune s'épanouisse et ne s'ennuie pas il faut favoriser sa participation à des rencontres. **Cela doit devenir culturel !**

2 acteurs majeurs pour faire évoluer cette tendance :

- **Le comité départemental** : à travers son offre de compétitions qui devra être adaptée, variée et lisible.
- **Le club** : à travers sa volonté d'organiser des manifestations pour les jeunes, et le rôle des encadrants, premiers promoteurs de la compétition.

A noter que la diversification de l'offre de compétitions trouve malgré tout ses limites dans les questions logistiques (trouver des gymnases, des dates...)



SSP, EGA et ACH pensent que la ligue pourrait avoir un rôle d'uniformisation voire émettre des préconisations.

L'uniformisation est difficile tant les problématiques et la structuration des comités sont différentes.

Accès au haut niveau

Le rôle du comité est vu principalement sur de l'accompagnement sur les compétitions interrégionales et sur de l'accompagnement au projet sportif (exemple de la 4^{ème} séance hebdomadaire d'un jeune détecté).

FCH pense nécessaire et inévitable la baisse du rôle des comités sur cette question de l'accompagnement et de l'entraînement, et voit beaucoup plus le rôle du comité sur des actions de détection et d'animation du territoire.

FORMATION

La formation des dirigeants est l'axe majeur qui ressort !

Il serait intéressant de décliner des formations de dirigeants interdépartementales.

Bien sûr la nécessité de proximité confère au comité un rôle majeur pour la formation.

L'introduction de formation à distance pour alléger le présentiel est mis en avant.

La nécessité de faire évoluer la grille des critères EFB est évoquée également.

EMPLOI

L'accompagnement des dirigeants et des projets de club est crucial !

L'idée d'emploi territorialisé émerge afin de coller au mieux aux bassins de pratique.



La strate du bassin est donc intéressante à plusieurs titres :

- Rencontres de proximité
- Regroupement de population (féminines, minibad...)
- Mutualisation d'emploi

Tout comme l'échelon interdépartemental est à développer pour :

- Les compétitions
- Les formations d'encadrants
- La formation de dirigeants

Enfin, SSP évoque l'accompagnement de la ligue sur la création de G.E.

EQUIPEMENTS

Nous sommes pris par le temps et ne développons pas cette thématique

PRATIQUE POUR TOUS

La ligue doit aider les comités et les clubs à identifier tous les organismes qui œuvrent dans le domaine du handicap.

Les cadres techniques évoquent le danger de mener des projets comité envers des publics spécifiques sans l'appui et le relai des clubs.

Le comité doit avoir un rôle d'impulsion et de mise en relation des acteurs.

Exemple du comité de l'Isère qui est intervenu sur une action d'envergure du comité sport adapté de l'Isère, qui a permis à EGA de nouer des contacts avec des IME très intéressés par des interventions. **Charge au comité de relayer l'information et aux clubs de s'emparer ou non de ces opportunités.**

3- Point sur le label « Mon club et moi »

TCH fait un point d'étape de la phase expérimentale du label qui sera moins exploitable du fait de la crise sanitaire.

Toutefois, il y a consensus pour lancer le label à la rentrée de septembre 2020.

L'équipe s'interroge sur le rôle éventuel du comité départemental dans ce label.

EX : si le comité met des actions en place sur son bassin, le club labellisé doit y participer.

A réfléchir...

Fin de la réunion : 13h30

Pour l'ETR-D

Thomas CHAMPION